

AMNESTY INTERNATIONAL DÉCLARATION PUBLIQUE

24 janvier 2025

AMR 23/8962/2025

COLOMBIE. LA POPULATION CIVILE DU CATATUMBO DOIT ÊTRE RESPECTÉE ET PROTÉGÉE

Amnesty International constate avec préoccupation la violence armée qui se déchaîne depuis le 16 janvier 2025 dans la région du Catatumbo en Colombie. Les affrontements entre l'Armée de libération nationale (ELN) et l'État-major général des blocs et des fronts (EMBF), deux groupes armés, ont des conséquences extrêmement préoccupantes. Des populations entières, parmi lesquelles des défenseur-e-s des droits humains, ont été victimes de graves attaques et restent menacées de déplacement forcé, de confinement forcé et d'autres graves atteintes aux droits humains. Le Bureau de la défenseure du peuple a déclaré le 21 janvier 2025 avoir des informations faisant état de 32 000 personnes déplacées de force et, le même jour, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé les homicides d'au moins 60 personnes, dont des défenseur-e-s des droits humains.

Malgré les efforts des autorités en vue d'évacuer les personnes et communautés, la menace persiste et des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir leur protection.

Diverses organisations de la société civile et de défense des droits humains, notamment des plateformes de la société civile colombienne et des organisations du Catatumbo comme le Comité d'intégration sociale du Catatumbo (Comité de Integración Social del Catatumbo - CISCA), l'Association des paysan·nes du Catatumbo (Asociación Campesina del Catatumbo - ASCAMCAT), le Mouvement pour une constituante populaire (Movimiento para la Constituyente Popular - MCP) et l'Association pour l'unité paysanne du Catatumbo (Asociación de Unidad Campesina del Catatumbo - ASUNCAT) ont exigé que les groupes armés respectent strictement les normes de droit international humanitaire et garantissent la vie et l'intégrité de la population civile, en cessant les attaques et les menaces contre les dirigeant·e-s sociaux, contre les défenseur-e-s des droits humains, contre les personnes signataires de l'accord de paix signé en 2016 et contre la population civile plus généralement.

« Amnesty International se fait l'écho de l'appel de la société civile du Catatumbo et exige que le droit international humanitaire soit respecté, que la population civile ne fasse pas l'objet d'attaques et qu'elle soit protégée », a déclaré Ana Piquer, directrice pour les Amériques à Amnesty International. « De même, l'organisation appelle les autorités colombiennes à poursuivre et approfondir les actions en vue de protéger la vie et l'intégrité de la population civile du Catatumbo, y compris les défenseur-e-s des droits humains, leurs organisations et leurs communautés, ainsi que les personnes déplacées de force et victimes d'autres graves atteintes aux droits humains. »